Section Pas-de-Calais

Déclaration Liminaire de la Formation Spécialisée du 15/12/2023

Monsieur Le Président,

Cette FS s'ouvre sur une enième COP se terminant sur une enième phase down (réduction de la production d'énergies fossiles) ; alors que l'urgence climatique, devient pourtant de plus en plus visible et que nos collègues subissent encore les conséquences des catastrophes climatiques qui ont touché notre région.
Elle s'ouvre également sur un climat au plan politique international et en France plus que morose.

La DGFIP, connaît une recrudescence d'agressions physiques et/ou verbales ; du vandalisme sur certains sites.
Les outils de recensement des risques psychosociaux dressent un bilan alarmant et soulignent l'urgence de mettre en place de véritables mesures de prévention ainsi qu'une politique d'accompagnement et de soutien dédiée aux agent·es.
Les répercussions de cette violence civile croissante sur nos conditions de vie au travail ont été prises en compte « en théorie » par notre Directeur Général puisque nous sommes passé·es en vigilance « urgence – attentat».
Pour autant, la mise en œuvre est loin d'être totalement claire, notamment en ce qui concerne le maintien de l'anonymat. Comment gérer l'anonymat notamment dans le cadre des appels téléphoniques ? Le danger émanant d'appel reçu n'est pas anticipable ! Comment rester anonyme lorsqu'il est tout de même conseillé de se présenter lors d'un accueil physique ?
Les annonces qui émanent du discours de M. Fournel, du 28 septembre 2023, sur la protection et la sécurité des agent·es de la DGFIP, montrent un début de reconnaissance et de prise en compte du danger. Toutefois, ces mesures de protection doivent concerner la totalité des agent·es car ne l'oublions pas, ce sont des cibles faciles !
Ces mesures de protection doivent également s'élargir aux agressions internes que subissent les collègues. Les premières de ces agressions étant la politique managériale et les « réorganisations » incessantes (SIP de demain, suppression d'emplois...) conduites par la DGFiP elle-même, et déclinées localement !!!
Et oui! Notre DGFiP, qui se lance dans une politique d'attractivité, ne semble pas tirer les conséquences de ces actes passés et a une drôle de façon de soutenir ses agent·es.

Nous ne sommes pas écouté·es, nous sommes surchargé·es, éprouvé·es. !

Le NRP, les restructurations incessantes, le manque de personnel suite aux nombreuses suppressions d'emplois (encore −14 agent·es en 2024), la mise en œuvre du COM à venir, ne font qu'accroître le malaise des agent·es.

Section Pas-de-Calais

Les résultats de l'observatoire interne sont sans appel. Tous les ans, les indicateurs se détériorent à la DGFIP. Observer est une chose, écouter, une autre et entendre semble être une notion qui échappe à notre hiérarchie.
A quoi il faut ajouter, les grandes évolutions de la DGFIP, tournées vers une administration digitalisée, qui aggravent la fracture numérique et éloignent les usager·ères des services de proximité. L'annonce récente de M. Stanislas Guérini quant à la création de 96 maisons France Services supplémentaires n'apportera pas le service public technicien qu'attendent nos usager·ères.

N'entendez-vous pas Monsieur Le Président, les murmures, les contestations, les appels à l'aide ? Nous, organisations syndicales, sommes de plus en plus sollicitées par les agent·es pour régler les conflits, pour nous faire part de leur ras-le-bol !
Les nouvelles instances sont en place depuis bientôt un an et, nous n'avons toujours pas discuté du règlement intérieur (RI) pour le fonctionnement du Comité Social d'Administration Local (CSAL) et de la Formation Spécialisée (FS).
Nous étions pressé·es d'avoir un cadre juridique tout en ayant conscience que ce cadre n'allait pas nous satisfaire. **En matière d'insatisfaction, nous ne sommes pas déçu·es.** La hiérarchie des normes n'est une fois de plus pas respectée; ainsi, le RI bâti par la DGAFP a été amputé de quelques éléments sans doute trop protecteurs pour les représentant·es du personnel.
Rappelons que la loi de mise en place de ces nouvelles instances date de 2019.

La rémunération faisant partie des conditions de travail, revenons plus spécifiquement sur le sujet de la prime « GMBI ». Outre le fait que sa mise en œuvre méconnaît une partie des agent·es qui ont mis les mains dans le cambouis de ce « machin » (agent·es des SIE, les EDR spécialement affecté·es sur cette thématique, les agent·es en soutien en Direction, etc...), cette prime enfonce encore un coin dans le traitement équitable des agent·es.
A noter que si chaque fois que la DGFIP active une application inaboutie qui met le boxon dans les services, elle verse une prime aux agent·es impacté·es, cela va vite lui coûter cher….

Pour nous, TOU·TES les agent·es de la DGFIP méritent une amélioration pérenne de leur régime indemnitaire !

Que cherche notre Ministre ?
Mardi 14 novembre, le Ministre de la Fonction Publique, a rencontré les organisations syndicales nationales.
2024 serait une « année blanche » ! Autrement dit : en 2024, le gouvernement ne veut aucune augmentation de la valeur du point qui détermine les revenus de 6 millions de salarié·es de la Fonction Publique, ni aucune autre mesure d'ordre générale.
Devant cette annonce brutale et odieuse, tous les syndicats ont « claqué la porte » !
Monsieur Guérini prétend que la hausse de 1,5 % sur les rémunérations, décidée au 01/07/2023, couvre également 2024. Les chiffres sont pourtant implacables. Les dernières augmentations générales du point indiciaire dans la Fonction Publique ont été les suivantes :
- +0,6 % au 1er février 2017 ;
- +3,5 % au 1er juillet 2022 ;
- +1,5 % au 1er juillet 2023.

Soit au total +5,6 % sur 7 ans.

Section Pas-de-Calais

Le ministre, Monsieur Guérini voudrait obtenir des syndicats la signature d' un « accord de méthode » encadrant toute discussion, mais pourquoi ?

Il est donc exigé des syndicats de partager le point de vue du gouvernement sur les « trajectoires budgétaires pluriannuelles », sur les « moyens budgétaires » que le gouvernement mobilisera dans l'année.
Le ministre affiche qu'il ne veut pas de mesure sur le point d'indice qui concerne 6 millions de personnes dans la Fonction Publique (titulaires et contractuel·les).

Depuis près de 10 ans, la DGFiP reste le fournisseur officiel des suppressions d'emplois et réussit même le tour de force d'être la seule administration avec un schéma d'emploi négatif en 2024.

Malgré la dégradation constante de nos conditions de travail notre engagement et notre attachement au service public ne faiblissent pas. Nous sommes les seul·es garant·es aujourd'hui d'une DGFiP encore debout.

Alors LA RECONNAISSANCE pour tous·tes, C'EST POUR QUAND ?

Les premières propositions de l'administration sont aux antipodes de nos revendications et pour tout dire, franchement indécentes !

Monsieur le Président,
Avec l'envoi des Taxes d'habitation sur les résidences secondaires (THS) et sur les locaux vacants (THLV), on ne peut que constater une augmentation importante des visites et des appels à la fois au niveau des Services des Impôts des Particuliers, mais également des centres de contacts.
Ceci est indubitablement une des conséquences de la campagne GMBI de l'été dernier.

À l'époque, Solidaires Finances Publiques avait pointé à plusieurs reprises le risque d'une forte hausse de l'accueil en fin d'année ainsi que du nombre de contentieux liés à l'envoi des THS et THLV.

Et bien nous y sommes !!

Cette année, l'administration a constaté une forte hausse du nombre de taxes d'habitation secondaire par rapport à l'année dernière. Nos accueils plus que fréquentés en sont la preuve.
Solidaires Finances Publiques avait dénoncé à de multiples reprises à la fois les choix de l'administration (campagne dématérialisée, manque de moyens, outils informatiques non finalisés) et la campagne chaotique qui en avait découlé à la fois pour les contribuables et pour les agent·es des Finances Publiques.
Il est trop tôt à ce stade pour faire une analyse approfondie sur les causes de cette augmentation du nombre de taxes d'habitation secondaire, une grande part de cette augmentation est artificielle.
Elle est due à la fois à des erreurs de taxations liées aux défaillances, à des erreurs déclaratives des contribuables, ainsi qu'à l'absence de mises à jour (seulement 82 % des locaux des propriétaires de moins de 200 biens ont été déclarés malgré 3 reports successifs).

Pour Solidaires Finances Publiques, une grande part de ces erreurs auraient pu être évitées si les services de l'administration fiscale avaient eu le temps et les moyens de répondre aux attentes et aux demandes de nos concitoyen·nes. Nous ne reviendrons pas ici sur le déroulement de la campagne GMBI de l'été dernier, mais rappelons simplement que la Direction Générale des Finances Publiques a perdu près de 25 000 emplois en 15 ans, et les Services des Impôts des Particuliers (ceux qui ont en charge la gestion de l'impôt sur les revenus et de la taxe d'habitation), 25 % de leur effectif depuis 2015. Et l'avenir n'est pas plus rose avec près de 2 000 suppressions d'emplois planifiées d'ici à la fin de l'année 2027.

Pour Solidaires Finances Publiques, le dogmatisme idéologique marqué par la pensée dominante que le numérique peut tout et doit tout régler doit cesser. Aujourd'hui, l'ensemble des contribuables, usagères et usagers, ont besoin d'un service de proximité et des conseils des agents et agentes des Finances publiques. C'est ce service que doit pouvoir leur rendre la Direction Générale des Finances Publiques. Et à ce titre, elle doit enfin redevenir prioritaire en termes d'emplois et de moyens humains.

Il est urgent qu'un changement radical de politique soit mis en place, et qu'une vraie priorité soit aujourd'hui donnée à l'administration des finances publiques. Les suppressions d'emplois doivent définitivement prendre fin. Une vraie réflexion sur les charges et les chaînes de travail doit être mise en place pour redonner aux agents et agentes du sens à leur travail, et pour permettre une réelle prise en compte des besoins et des attentes de nos concitoyen·nes.

Nous ne pouvons conclure cette déclaration liminaire sans faire un focus particulier sur les liens entre management et santé au travail. Certaines méthodes de management peuvent être pathogènes, notamment l'attitude consistant à s'approprier les succès et à rejeter la faute des échecs sur son équipe, à ne pas laisser de place aux agent·es pour s'exprimer.
A l'heure où le management par les chiffres envahit la fonction publique, il est crucial de s'interroger sur le contenu et la finalité de nos activités professionnelles.
Vous l'avez bien compris, les temps sont préoccupants à plus d'un titre. Si déjà par un dialogue social constructif et ambitieux, nous pouvions modestement atténuer le climat anxiogène qui règne, nous pensons que le collectif DGFiP en sortirait grandi.

Vaste chantier …

En conclusion, Solidaires Finances Publiques continuera encore et toujours d'exiger en toute circonstance que l'humain soit placé au cœur des problématiques d'hygiène, de sécurité et de santé au travail, afin que le préventif demeure la priorité et que la prise en compte des conditions de vie au travail devienne l'essentiel

Vos représentant·es **SOLIDAIRES Finances Publiques 62**

Catherine VERDAUX, Sarah TINCQ, Lionel Pagie titulaires
Sylvie HAMY suppléante
Laurence MOUTIN-LUYAT experte